

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 21 MARS 2024

PROCÈS-VERBAL

Présents : PICARD Jean-Luc, RENOUD Bruno, MERLIN Béatrice, BURTIN Christian, DUBOIS Nathalie, MICHON Yves FAVIER Jean-Louis, THÊTE Patrice, DAUJAT Samuel, HENRI Nadine, ANDRÉ Nicolas, FLOUR Sylvie, HEUZÉ Guillaume, PUVILLAND Marie-Laure, BOUILLOUX Didier, TISSOT Stéphanie

Excusés : Philippe HAMEL, Aurélie JAILLET (a donné pouvoir à Jean-Luc PICARD) et Sylvie PEULET (a donné pouvoir à Nadine HENRI)

Secrétaire : Jean-Louis FAVIER

- Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil municipal est approuvé.
- Le compte de gestion transmis par le service de gestion comptable est en concordance avec le compte administratif de l'ordonnateur. Il est approuvé.
- Vote du compte administratif
Le conseil municipal adopte le compte administratif à l'unanimité.
Dépenses de fonctionnement : 1 033 896,42 €
Recettes de fonctionnement : 1 441 627,90 €
Dépenses d'investissement : 997 494,73 €
Recettes d'investissement : 1 435 662,82 €
- Affectation des résultats
Le conseil municipal approuve l'affectation des résultats : 385 728.41€ en Investissement et 284 431.62€ en Fonctionnement.
- La répartition des subventions aux diverses associations est votée.
- Le maintien des taux de fiscalité est voté soit : 26.02% pour le foncier bâti, 40.99% pour le foncier non bâti et 13.51% pour la taxe d'habitation.
- La subvention attribuée à la bibliothèque par GBA s'élève à 3 887€. Cette année, un fonds de solidarité exceptionnel attribué par GBA pour les communes de plus de 1000 habitants s'élève à 15 887,40 €. Ces montants sont intégrés à l'attribution de compensation qui s'élève pour 2024 à 154 674,31 € pour le fonctionnement. Le conseil municipal accepte le montant du fonds de solidarité et la révision libre du montant de l'attribution de compensation.
- Le budget primitif est voté de la manière suivante : 1 664 542.33€ en Fonctionnement et 1 624 188.79€ en Investissement.

- La résiliation du bail et la proposition du prix de vente devant être notifiées aux locataires avant le 30 avril, le conseil municipal décide de fixer le prix de vente à 130 000€ pour le logement + le terrain et 20 000€ pour le local commercial. Afin de respecter les délais, il sera proposé de demander à un huissier de délivrer l'acte.
- L'organisation du temps scolaire sur 4 jours par semaine, défini en 2021 pour une durée de 3 années, est reconduit pour la période 2024-2027.
- L'association Sucre d'Orge, avec l'appui de l'UFCV, a souhaité mettre en place un PEDT (Projet Educatif De Territoire). Le conseil approuve la mise en place du PEDT.
- Une délibération du conseil municipal fixe le prix des photocopies à 15 cts pour le format A4 et 25 cts pour le format A3.
- Place du Carouge – Une rencontre avec INTERRA a eu lieu.
Un groupe de travail est mis en place : Patrice THETE, Didier BOUILLLOUX, Jean-Louis FAVIER, Yves MICHON, Nathalie DUBOIS, Bruno RENOUD, Christian BURTIN, Sylvie FLOUR, Jean-Luc PICARD, Béatrice MERLIN.
- EHPAD – Le compte-rendu du conseil d'administration et de la rencontre avec la Préfecture et l'ARS a été donné.
Deux manifestations devant l'EHPAD ont rassemblé beaucoup de personnes dont de nombreux élus. Environ 2200 signatures ont été recueillies. Une motion a été transmise à de nombreuses communes alentour qui l'ont votée.
Le vote du Conseil d'Administration de l'EHPAD du 14 mars fait état de 9 voix contre la fermeture et 4 absentions. Les représentants du personnel et des résidents ont voté pour la fermeture.
A l'issue d'une réunion en Préfecture le 19 mars, le sous-préfet a proposé de demander une nouvelle visite de sécurité et des devis distincts pour reconsidérer le projet dont la mise en conformité est la priorité.
- Compte-rendu des commissions
 - Voirie
 - Divers devis ont été présentés concernant notamment la taille des haies, l'empierrement, l'achat de petit matériel...
 - Rue du stade – Réception des travaux vendredi 22 mars.
 - Travaux voirie 2024 : 161 731,11€ de travaux sont prévus.
 - Un louvetier est intervenu route de Monnet des Bois pour réguler la population de blaireaux.
 - Affaires scolaires, communication
 - Un compte-rendu du conseil d'école est donné : 175 élèves sont prévus à la rentrée 2024.
 - Un compte-rendu de l'AG de la Ligue contre le cancer est également présenté. L'association se porte bien. 50% de la recherche sont financés par les comités.

- Un compte-rendu de l'AG de la bibliothèque est présenté. 267 inscrits en 2023.
- Le devis pour la refonte du site internet s'élève à 2 189 €.
- Aménagement
 - Le remplacement de l'ordinateur au centre de loisirs pour 732€ a été effectué.
 - 3 prises guirlande seront installées pour 1 116 € ainsi que 2 prises triphasées pour la salle multimédia pour 1 038 €

- Patrimoine
 - Les travaux dans le logement au-dessus de l'ancienne mairie sont en cours.